

*République Française*  
*Département : LOZERE*  
*Arrondissement : Florac*  
**PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE**

Séance du vendredi 10 avril 2026

Délibération N° DE\_2026\_043

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	19	19
Date de la convocation : 03/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
16	0	3
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle Polyvalente), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Stéphane MAURIN, Fabienne PUCHERAL MOLINES, Patrick GALZIN, Bernard MERCIER, Perrine RUNEL-GALZIN, Laurent PLAGNES, Joyce BOUM, Yann PANTEL, Serge DONDINI, Elisabeth AUBURTIN, Philippe ROURE, Gaëlle MOULINOT, Julie DELES

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Michèle BUISSON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Election des représentants municipaux dans les organismes extérieurs**

Rapporteur : M le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-7, L. 5211-7 et L. 5211-8 (syndicats de communes) et L. 2122-7 et L. 5711-1 (syndicat mixte) ;

Vu les statuts des syndicats,

Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale que du fait du renouvellement général des conseils

municipaux, il appartient à la nouvelle assemblée de désigner en son sein au scrutin à la majorité absolue, à bulletins secrets, sauf si l'assemblée en décide autrement, les élus pour la représenter dans les différents organismes extérieurs.

Date de transmission de l'acte: 13/04/2026

Date de réception de l'AR: 13/04/2026

048-200057594-DE\_2026\_043-DE  
A G E D I

DE\_2026\_043

Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

1° ADOPTE à l'unanimité le vote à main levé pour la désignation des délégués au sein des organismes désignés ci-après,

2° CONSTATE les candidatures aux postes de délégués titulaires et suppléants pour les différents syndicats et organismes suivants :

- Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement (SDEE)
- Lozère ingénierie
- Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère (SMESL)
- Syndicat Mixte Lozère Numérique
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Cèze et petits affluents du Rhône (AB Cèze)
- Syndicat Mixte AGEDI
- Parc national des Cévennes (PNC)
- Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
- Office de Tourisme des Cévennes au Mont Lozère
- SELO - Lozère aménagement
- SCIC Viv'Lavie
- Trait d'Union
- Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Les Ateliers Contrats Verts Sud Lozère
- Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts Contre l'Incendie (ASA DFCI)
- Ecole Départementale de Musique de la Lozère (EDML)
- Communes forestières France
- Conseil d'école L'Estournal
- Vent des Bancel

3° PROCÈDE à l'élection des représentants pour siéger dans les organismes extérieurs désignés

Date de transmission de l'acte: 13/04/2026

Date de réception de l'AR: 13/04/2026

048-200057594-DE\_2026\_043-DE  
A G E D I

DE\_2026\_043

4° DESIGNÉ en qualité de délégués titulaires et suppléants au sein des organismes extérieurs suivants :

## SYNDICATS ET ORGANISMES PUBLICS

Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement (SDEE) : FOLCHER François, PLAGNES Laurent (titulaires)

Lozère ingénierie : FOLCHER François, PLAGNES Laurent (titulaires)

Syndicat Mixte Lozère Numérique : PUCHERAL MOLINES Fabienne (titulaire), BOUM Joyce (suppléante)

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Cèze et petits affluents du Rhône (AB Cèze) : CORNEVAUX Matthias

Syndicat Mixte AGEDI : PUCHERAL MOLINES Fabienne

Parc national des Cévennes (PNC) : CORNEVAUX Matthias

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) : CORNEVAUX Matthias , GALZIN Patrick (titulaires)

Office de Tourisme des Cévennes au Mont Lozère : ARBOUSSET Clara (titulaire), RUNEL-GALZIN Perrine (suppléante)

## SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

SELO - Lozère aménagement : GALZIN Patrick

SCIC Viv'Lavie : MAURIN Stéphan

Trait d'Union : MAURIN Stéphan (titulaire), BUISSON Michèle (suppléante)

Comité National d'Action Sociale (CNAS) : PUCHERAL MOLINES Fabienne (titulaire), BUISSON Michèle (suppléante)

Date de transmission de l'acte: 13/04/2026

Date de réception de l'AR: 13/04/2026

048-200057594-DE\_2026\_043-DE  
A G E D I

DE\_2026\_043

Les Ateliers Contrats Verts Sud Lozère : CORNEVAUX Matthias (titulaire), PANTEL Yann (suppléant)

Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts Contre l'Incendie (ASA DFCI) : CORNEVAUX Matthias, PANTEL Yann (titulaires)

Ecole Départementale de Musique de la Lozère (EDML) : DJALMIT Cyril (titulaire), BOUM Joyce (suppléant)

Communes forestières France : CORNEVAUX Matthias (titulaire), MERCIER Bernard (suppléant)

### DÉSIGNATIONS SPÉCIFIQUES

Délégué au Conseil d'école L'Estournal : MAURIN Stéphan (titulaire), BUISSON Michèle, ARBOUSSET Clara (suppléants)

Correspondant au Vent des Bancels : BOUM Joyce, DELES Julie (titulaires)

5° DIT que la présente délibération sera transmise à chaque structure.

Stéphan MAURIN  
Président de séance



Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michèle BUISSON  
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 13/04/2026

Date de reception de l'AR: 13/04/2026

048-200057594-DE\_2026\_043-DE

A G E D I

DE\_2026\_043